

gnol et en français. (*Orig. signé des trois ambassadeurs.*) — Elle est dans Sandoval, liv. XIX, § 23.

Le pouvoir de Charles V, du 21 janvier 1530, et celui de François 1^{er}, donné à Moulins le 21 février 1529 (1530, n. st.), sont transcrits à la fin.

Fol. 115-116. Lettre du connétable à l'impératrice touchant les espions français qui venaient en Espagne, à l'occasion des princes français y détenus.

Fol. 117-125. Plusieurs lettres originales de l'Empereur et de l'impératrice au connétable touchant la garde de ces princes.

Fol. 127-128. Convention entre le connétable et Louis de Praet, d'une part, et le connétable de Montmorency, de l'autre, afin de réduire le nombre des gens de cheval qui devaient assister à la remise des princes, 21 juin 1530. (*Orig. signé des trois ambassadeurs.*)

Fol. 129-130. Autre convention faite, le 29 juin 1530, entre les mêmes et de plus le cardinal de Tournon pour la France. En espagnol. (*Orig.*)

Fol. 132-146. Instrument de la remise des princes. En espagnol. (*Orig.*)

Fol. 148-154. Lettres de François, cardinal de Tournon, archevêque de Bourges, primat d'Aquitaine, et d'Anne de Montmorency, chevalier de l'ordre, grand maître et maréchal de France, ambassadeurs et procureurs généraux et spéciaux du Roi, sur le fait de la réception de la princesse Éléonore et de la délivrance du dauphin et du duc d'Orléans, données le 1^{er} juillet 1530, par lesquelles ils reconnaissent que ladite princesse ainsi que lesdits princes leur ont été délivrés ledit jour, conformément au traité de Cambrai, et qu'ils s'en tiennent pour contents. (*Cop. authentique, en français.*)

Suivent plusieurs lettres du connétable à l'impératrice touchant les deniers remis par les ambassadeurs de France.

Fol. 187-190. Deux relations espagnoles de la manière dont se firent la remise de la reine et des princes et la réception de l'argent.

Fol. 194-200. Acte de la remise faite, le 10 mai 1529, par Rodrigo Niño, au connétable de Castille et à son frère le marquis de Verlanga, du dauphin et du duc d'Orléans. (*Orig.*)

Fol. 215. Lettre de l'Empereur au connétable, datée d'Augsbourg, le 30 septembre 1530, en réponse aux siennes des 27 juin, 2, 11, 20, 24 et 30 juillet. Il donne son entière approbation à ce qui a été fait lors de la remise des princes.

Suivent plusieurs procès-verbaux originaux de remise des princes à ceux qui devaient les garder, en 1529.

Fol. 252-253. Lettre de l'Empereur au connétable touchant différents points relatifs à la remise des princes, de Mantoue, le 5 avril 1530.

Lettres du grand commandeur Francisco de los Covos au connétable, 1529 et 1530. (*Orig. et cop.*)

Lettres de Louis de Praet au connétable, en 1530. En espagnol. (*Orig.*)

Quantité de lettres originales de l'Empereur au connétable sur la détention des princes.

Fol. 413-416. Lettre de l'Empereur au connétable, écrite de Bologne, le 21 janvier 1530¹. Il le loue de la vigilance qu'il apporte dans la garde des deux princes français, et de la manière dont il a reçu l'huissier chargé par la duchesse d'Angoulême d'aller les visiter. Il lui recommande de les surveiller avec plus de soin encore que par le passé, attendu que les serviteurs qu'ils avaient amenés de France leur ont été rendus. Aux termes du traité de Cambrai, ces princes devant être mis en liberté avant le 1^{er} mars, il lui transmet des instructions détaillées sur la manière dont il y aura à procéder à cette délivrance; M. de Praet, son ambassadeur en France, avec qui le connétable est chargé de s'entendre à ce sujet, a reçu des instructions analogues. Le roi de France avait insisté pour que ses fils lui fussent remis du côté de Perpignan. L'Empereur, conformément à l'avis du connétable, a décidé qu'ils seraient conduits à Fontarabie. (*Orig.*)

Fol. 428. Lettre de l'Empereur au connétable, écrite de Bologne, le 20 février 1530². Le terme dans lequel devaient être délivrés les princes français et la reine doña Leonor conduite en France, a été prolongé. L'époque précise lui en sera indiquée par M. de Praet, dont il suivra l'avis dans toute cette affaire. (*Orig.*)

Fol. 457-461. Très-longue lettre de l'Empereur au connétable et à M. de Praet, écrite de Dolce, le 21 avril 1530. Elle est presque entièrement chiffrée, et ainsi tout ce qu'on y peut lire, c'est que l'Empereur se félicite de l'arrivée du connétable à Fontarabie, où M. de Praet était également, et de la prolongation jusqu'à la fin d'avril du terme dans lequel les princes fran-

¹ Voy. les *Appendices*.

² Voy. les *Appendices*.

çais devaient être délivrés; qu'il juge inutile d'envoyer au connétable, comme celui-ci l'avait demandé, une déclaration, signée par lui et scellée de son sceau, de tous les points qui doivent être accomplis par le roi de France, puisque M. de Praet est amplement informé de ses intentions à cet égard; que, en conséquence, tout ce que celui-ci conseillera et décidera, le connétable peut s'y conformer sans scrupule; qu'il sera du reste entièrement déchargé des obligations qu'il a contractées pour la garde des princes; que l'Empereur s'en remet à eux deux du choix des personnes qui interviendront à l'acte de la délivrance; qu'il leur envoie le pouvoir réclamé par eux; qu'il fera pourvoir à la fortification de Saint-Sébastien et de Fontarabie, suivant leur avis commun; enfin qu'il leur envoie le diplôme de marquis pour Juan de Rojas et les lettres demandées par le connétable pour les personnes qui l'ont accompagné ¹.

¹ « Condestable primo y muss^r de Praet, mi camarero, del mi consejo y mi embajador, vuestras letras de seis del presente he visto, y he holgado de saber la venida de vos, el condestable, á Fuenterrabía, porque, estando ambos juntos, confio de vuestra prudencia que en todo se hará lo que cumpla á nuestro servicio.

» Está bien haber prorrogado hasta en fin de este mes de abril el término de la deliberacion de esos príncipes y del cumplimiento de lo demas que esta asentado.

» En lo que vos, el condestable, decís que para vuestro descargo hay necesidad que os embie provision, firmada de mi nombre y sellada con mi sello, en que vayan declaradas todas las cosas que se han de cumplir por parte del rey de Francia ántes de la deliberacion de los dichos príncipes, declarando particularmente con qué me terné satisfecho en cada cosa y los medios que vos habeis de tener, y las cosas que se han de cumplir luego y dejar para despues, y que os escrivan si en algunas de las que no importan mucho verneis en lo que muss^r de Praet en my nombre os dixiere, ya avreis visto lo que á cinco del presente os respondí á lo que ántes cerca desto me escrevísteis, que fué que, porque muss^r de Praet estaba enteramente informado de todo lo tocante á este negocio, así por haberlo entendido de mí, ántes que fuese á Francia, como por haberlo despues tratado y conocido la intencion de los Franceses, y tener entendida la mia, que cerca de las cosas que el rey de Francia ha de cumplir, pasádeses por lo qu'él digese y os pareciese. Lo mismo digo agora, porque todo lo que toca y concierne á esto tiene el dicho muss^r de Praet mejor entendido y está mas informado que de acá se podria declarar; y por esto otra vez os torno á decir que, en quanto á lo susodicho, por las dichas causas, hagais y paseis por todo lo qu'él os dixiere y le pareciere, sin poner en ello mas scrúpulo ni dilacion de consultármelo, ni otra alguna: que, haciéndolo así, yo me terné por contento y por satisfecho, y á vos por libre y descargado de los pleitos omenajes, y especialmente del postrero que teneis fecho, y os mandaré dar para

Fol. 467-468. Lettre de l'Empereur au connétable contenant des instructions ultérieures sur la délivrance des princes français. Copie non datée ni signée; mais la lettre paraît être du 5 avril.

Fol. 503-504. Lettre de l'Empereur au connétable, écrite de Bologne, le 7 mars 1530. Il lui fait savoir que, le 22 février, il a été couronné à Bologne, par le pape, comme roi de Lombardie, et le 24 comme empereur, et qu'il se dispose à partir pour l'Allemagne, où il a convoqué la diète¹.

Fol. 562-563. Lettre de l'Empereur au connétable, écrite de Ratisbonne, le 11 juillet 1532. Il s'était proposé, lorsqu'il aurait achevé les affaires de la diète, de retourner en Espagne; mais il a appris que le Turc s'approche de la Hongrie avec une armée formidable, et qu'il a en même temps envoyé sa flotte dans les mers d'Italie. Il a cru devoir dès lors prendre les mesures nécessaires pour lui résister, tant du côté de l'Allemagne que vers ses

vuestra seguridad, abiéndose fecho y cumplido la restitucion y entrega de los dichos príncipes y lo demas que se ha de hacer, todas las provisiones y cartas que fueren necesarias á vuestro contentamiento. Y desto estad seguro, y no os quede scrúpulo ne temor alguno, pues yo no lo tengo ny dubdo que, mediante vuestra prudencia y la de muss^r de Praet, se ha de hacer todo como á nuestro servicio cumpla.

» En lo que toca á las personas que con vosotros se han de hallar en la entrega de los dichos príncipes, yo remito á vosotros que escojais las que viéredes que para cosa de tal calidad é ymportancia serán menester.

» Porque la capitulación de Cambray teneyd allá vos, muss^r de Praet, por donde vereis todo aquello á qu'el rey de Francia es obligado, no hay necesidad de inuiaros el memorial que vos, el condestable, pedís de lo que se ha de cumplir.

» El poder para asentar, tratar y concertar y hacer lo que conviniere cerca de la deliberação y entrega de los dichos príncipes y de lo demas que á este negocio toca, os mando imbiar como lo pedís.

» En lo que toca á fortificar á San Sebastian y Fuenterabía y las otras fronteras, lo mismo me escribió muss^r de Praet que vos, el condestable: ambos lo decís muy bien, y yo lo mandaré ver y proveer lo que conuerná.

» Las cartas para las personas que vinieron ay con vos, el condestable, y las que pedís en blanco, os mando inuiar con esta, y el título de marqués para Juan de Rrojas, y de todos me tengo por muy servido. »

¹ Voy. les *Appendices*.

royaumes de Naples, de Sicile et de Sardaigne. Il communique ces mesures au connétable ¹.

Fol. 564. Lettre de l'Empereur au connétable, de la même date. Il a fait une chute en venant à Ratisbonne : il en est résulté certaine humeur dans les jambes et dans d'autres parties du corps qui l'a beaucoup tourmenté ², mais sans qu'il y ait eu aucun péril. Son état, du reste, s'est amélioré.

E 53.

45. — Cartas originales de Carlos V^o y de la imperatriz doña Isabel al condestable de Castilla sobre la custodia y entrega de los delfines de Francia (Lettres originales de Charles-Quint et de l'impératrice Isabelle au connétable de Castille sur la garde et la remise des princes de France).

In-fol., pap., rel. en parchemin, 120 feuillets.

Les pièces relatives à la délivrance du dauphin et du duc d'Orléans que contient ce volume sont presque toutes des doubles ou des copies de celles qu'il y a dans le MS. n^o 44.

Les quelques lettres originales qui s'y trouvent offrent peu d'intérêt.

¹ Voy. les *Appendices*.

² Voy. le *Journal des voyages de Charles-Quint*, par VANDENESSE, p. 102.

E 97.

46. — Refutación de las razones que alegaba Francisco I^o para no cumplir lo que había ofrecido en Madrid (Réfutation des raisons qu'alléguait François I^{er} pour ne pas accomplir ce qu'il avait promis à Madrid).

In-fol., pap., rel. en parchemin, écriture italienne du XVII^e siècle.

Ce volume, composé de toute sorte de pièces, contient, entre autres, les suivantes :

Fol. 1-13. Raisons pour lesquelles François I^{er} croyait n'être pas tenu d'observer les promesses faites par lui lors de sa délivrance.

Fol. 14-99. Réfutation de ces raisons.

Les deux pièces sont en latin.

G 53.

47. — Carlos V^o. Resúmen de sus capitulaciones de Madrid con Francisco I^o, y desafío de este; Carta que se le dió secretamente para que no entregase el Estado de Milan á Paulo III^o; Relacion al papa y cardenales contra él sobre la conquista de Nápoles, etc.

In-fol, pap., rel. en maroquin vert, avec vignettes dorées, 488 feuillets, non compris l'index.

Recueil de copies du XVII^e siècle, auxquelles on a joint quelques imprimés.

Fol. 1-85. *Anales del emperador Carlos Vº, autor FRANCISCO LOPEZ DE GOMARA.* — Ces annales, qui commencent en 1500 et finissent en 1556, ont été imprimées; Jules Chifflet leur donne des éloges.

Fol. 87-140. Relation du voyage de Philippe II en Flandre, en 1548. C'est une traduction espagnole d'Alonso de Ulloa, *Vita dell' invittissimo imperator Carlo V*, livre IV, fol. 240-268, édition in-4º de 1566.

Suceso de la batalla memorable que se dió entre los exércitos del invictissimo emperador Carlos Vº, nuestro señor, y del christianissimo rey Francisco Iº de Francia, en el parque de Pavia, año de 1525, á 24 de febrero, dia consagrado al apostol Santo Matias; escrito por el doctor don JUAN DE QUIÑONES, del consejo de Su Magestad y alcade de su casa y corte. In-4º de 30 feuillets, imprimé à Madrid chez la veuve de Jean Gonçalez, en 1634. — L'auteur écrit en vue de répondre à un écrivain français qui avait prétendu que François I^{er} n'avait pas été pris à la bataille de Pavie et conduit à Madrid. Son récit n'offre rien de neuf; il ne fait que répéter ce qu'il a lu dans des ouvrages connus.

Fol. 141-206. *Relacion de la batalla de Pavia, en que fué preso el rey Francisco de Francia, en tiempo del emperador Carlos Vº.* Cette relation est une copie de celle dont j'ai rendu compte sous le n° 16.

Fol. 240-250. *Lo que passó en el dessafio del Emperador y el rey de Francia* (Ce qui se passa au sujet du défi de l'Empereur et du roi de France). Cette relation commence ainsi : « Le jour de la Trinité, dimanche 7 juin 1528, » Guyenne, roi d'armes du roi de France, arriva à cinq heures à Monzon, etc. » Nous l'avons dans nos Archives, et elle est imprimée au t. I^{er}, p. 360 et suiv., des *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*.

Fol. 411-418. Mémorial à l'empereur Charles V où on lui donne des conseils touchant le bon gouvernement de l'Espagne pendant son absence. C'est une assez mauvaise copie de l'avis du docteur Carbajal mentionné sous le n° 59.

Fol. 419. Lettre de l'Empereur au duc de l'Infantado touchant le défi du roi de France, écrite de Monzon le 15 juin 1528.

Fol. 420. Réponse du duc, sans date (20 juin).

Fol. 422. Autre lettre de l'Empereur, du 23 juin.

Fol. 422 vº. Lettre du duc au secrétaire Covos, sans date.

Ibid. Lettre de Covos au duc, 24 juin.

La lettre de l'Empereur, du 15 juin, et la réponse du duc de l'Infantado, du 20, ont été depuis longtemps publiées par Alonso Nuñez de Castro, dans son Histoire de Guadalajára. L'éditeur des *Papiers d'État du cardinal de Granvelle* les a reproduites dans ce Recueil, t. I, p. 381 et suiv., en les accompagnant d'une traduction française. Il y a de plus inséré la lettre de l'Empereur du 23 juin, celle du duc à Covos (sans date) et la réponse de Covos du 24 juin.

Le duc de l'Infantado était, à cette époque, dans un âge avancé. L'Empereur lui disant que, pour mettre un terme à ses démêlés avec le roi de France, il avait envoyé un cartel à ce prince, le duc lui répond que, si son âge le permettait, il aimerait mieux prendre sa part du péril auquel son souverain s'expose, que de lui donner conseil : *En verdad, Señor, si mi edad lo sufriria, quisiera mas tomar parte del peligro que avisar del consejo*. Ce passage a été défiguré dans les *Papiers d'État de Granvelle*. (Voy. la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, t. I, p. 92.)

Fol. (non coté). Cahier contenant les instructions de Charles V à son fils pour le gouvernement des royaumes d'Espagne pendant son absence, datées de Barcelone, le 1^{er} mai 1543. Elles manquent dans Sandoval.

Fol. 425-436. Traduction espagnole des instructions données par Charles V au conseil privé des Pays-Bas. Nous avons, dans nos Archives, le texte original.

Fol. 473-480. Contrat de mariage de madame Marguerite d'Autriche avec Octave Farnèse, ratifié par elle à Rome le 4 novembre 1538 (elle avait alors 16 ans). Ce contrat fut passé, au nom de Marguerite, le 12 octobre 1538, par Juan Fernandez Manrique, marquis d'Aguilar, ambassadeur de l'Empereur à Rome, avec Pierre-Louis, duc de Castro, et Octave Farnèse, son fils, préfet de Rome et neveu de Paul III.

Le catalogue mentionne, comme existant dans ce volume, une lettre de l'inquisiteur général à Charles-Quint sur son hérésie (*Carta del inquisidor general á Carlos V^o sobre su heregia*); nous ne l'avons pas trouvée.

S 160.

48. — Carlos V^o. Cartas y contestaciones á Julio III¹ sobre la convocacion del concilio de Trento, año 1530.

In-fol., pap., rel. en parchemin, 260 feuillets, écriture italienne du XVII^me siècle.

On lit au dos du volume : *Miscellanea diversorum*.

J'ai remarqué, parmi ces Mélanges, les pièces suivantes :

Fol. 163-188. Instruction donnée par Philippe II à don Luis d'Avila, envoyé par lui à Rome, pour négocier sur les affaires du concile, de Madrid, 30 novembre 1562.

Fol. 235-237. Lettre du pape Clément VII à l'Empereur, datée de Rome, le 31 juillet 1530. Malgré l'avis contraire des cardinaux, il s'est déterminé, par la confiance qu'il a dans les lumières de l'Empereur et dans son attachement à la foi catholique et au saint-siège, à convoquer le concile, si les protestants veulent s'engager à vivre catholiquement jusqu'à ce que le concile se soit prononcé. — Cette pièce n'est probablement qu'une traduction, étant écrite en espagnol.

Fol. 238-248. Différents avis donnés à l'Empereur sur la réponse à faire au pape.

Fol. 248 v^o-253. Projet de réponse.

G 48.

49. — Carlos V^o. Noticias de su viage á Italia, y vuelta.

In-fol., pap., rel. en parchemin, 275 feuillets.

On lit au dos : *Empresa de Fuentarabía; yda del Emperador á Italia, y vuelta á España; venida de los Franceses á Perpiñan y Navarra* (Entre-

¹ Le rédacteur du catalogue s'est trompé ici : c'est Clément VII qu'il aurait dû écrire.

prise de Fontarabie; voyage de l'Empereur en Italie et son retour en Espagne; venue des Français à Perpignan et en Navarre).

Recueil de pièces originales, provenant du connétable de Castille don Pedro Hernandez de Velasco : lettres écrites par lui à l'Empereur, à ses ministres et à d'autres personnages marquants; lettres reçues de ces personnages.

Beaucoup de ces lettres concernent les mesures que prit Charles-Quint pour repousser les Français qui, en 1542, menaçaient l'Espagne du côté de Perpignan et de la Navarre. Le connétable fut nommé capitaine général de l'armée de Navarre.

Aux fol. 59-60 est une lettre de l'Empereur, datée de Barcelone, le 15 avril 1538, par laquelle il informe le connétable qu'il va partir pour Nice, où doivent se rendre aussi le pape et le roi de France, afin d'y négocier la paix avec ce dernier monarque ¹.

E 103.

50. — Carlos V^o. Papel perteneciente al gobierno de Alemania y dieta de Francfort; Carta que le escribió Paulo III^o sobre la dieta de Spira (Papier concernant le gouvernement de l'Allemagne et la diète de Francfort; Lettre que Paul III écrivit à Charles-Quint sur la diète de Spire).

In-fol., pap., rel. en parchemin, 585 feuillets, écriture italienne du XVII^e siècle.

On lit au dos : *Papeles de Estado*. Les huit premiers feuillets ont été arrachés.

Ce sont des instructions et pièces diplomatiques du XVI^me siècle, qui paraissent avoir été tirées des Archives du Vatican.

¹ Voy. les *Appendices*.